

EXPLANATORY NOTE

The purpose of this bill is to give effect to Canada's status as a nation and remove the anachronism "Dominion", once useful, but now embarrassing.

NOTE EXPLICATIVE

Ce bill a pour objet de donner effet au statut du Canada en tant que nation et de faire disparaître l'anachronisme de l'expression «Dominion»—apparaissant uniquement dans la version anglaise du bill—qui, si elle était utile dans le passé, est aujourd'hui embarrassante.